

MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU

SÉANCE DU CONSEIL

SÉANCE ORDINAIRE DU 19 AOÛT 2021

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Interventions de l'assistance
4. Affaires du Conseil
 - 4.1 Procès-verbaux
 - 4.1.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2021
 - 4.1.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juin 2021
5. Affaires courantes
 - 5.1 Entente de service avec TVR9 – Webdiffusion des séances du Conseil
6. Ressources financières et matérielles
 - 6.1 Bordereau des comptes à payer
7. Comités de la MRCVR
 - 7.1 Adoption des comptes rendus
 - 7.1.1 Adoption des comptes rendus des rencontres des 17 juin et 7 juillet 2021 du Comité sur les investissements
 - 7.1.2 Adoption des comptes rendus des rencontres des 12 mai et 3 juin 2021 du Comité sur le soutien aux communautés rurales

.../2

8. Aménagement du territoire et mobilité

8.1 Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI)

8.1.1 Modifications au programme du sous-volet 1a – Restauration du patrimoine immobilier de propriété privée

8.1.2 Ententes de délégation avec les municipalités locales pour le sous-volet 1b

8.2 Avis de conformité : règlements d'urbanisme

8.2.1 Ville de Beloeil

8.2.1.1 Règlement numéro 1667-107-2021 amendant le règlement de zonage numéro 1667-00-2011 afin de revoir les usages permis de la zone H-514

8.2.1.2 Règlement numéro 1667-108-2021 amendant le règlement de zonage numéro 1667-00-2011 afin de permettre des constructions et équipements accessoires industriels

8.2.2 Ville de Carignan : règlement numéro 487 (2021)-1 modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 487-U afin procéder à l'ajout de critères supplémentaires concernant l'architecture des bâtiments pour certaines typologies d'habitations autorisées dans certaines zones assujetties au règlement sur les PIIA

8.2.3 Ville de Chambly

8.2.3.1 Règlement numéro 2021-1431-07A amendant le règlement de zonage numéro 2020-1431 afin de permettre l'usage habitation multifamiliale isolée d'un maximum de quatre logements

8.2.3.2 Règlement numéro 2021-1431-08A amendant le règlement de zonage numéro 2020-1431 afin d'agrandir la zone mixte P-004 à même la zone commerciale C-001

8.2.4 Ville de Mont-Saint-Hilaire

- 8.2.4.1 Règlement numéro 1235-13 amendant le règlement de zonage numéro 1235 afin de créer la zone H-94-1 à même les zones H-94 et H-95
- 8.2.4.2 Règlement omnibus numéro 1235-14 amendant le règlement de zonage numéro 1235 afin de corriger certaines coquilles ayant été relevées dans le règlement actuel et pour lesquelles il y a lieu d'apporter les corrections et/ou précisions nécessaires afin de faciliter son interprétation et son application
- 8.2.4.3 Règlement résiduel numéro 1235-14-1 amendant le règlement de zonage numéro 1235 afin d'assujettir la zone H-60 aux dispositions relatives à la conservation et à la protection des arbres et de modifier les grilles des spécifications des zones H-57, H-63 et H-64 afin d'intégrer des hauteurs maximales (en mètres) pour les bâtiments autorisés

8.2.5 Ville d'Otterburn Park

- 8.2.5.1 Règlement numéro 431-31 amendant le règlement de zonage numéro 431 afin de prescrire les normes d'aménagement dans la zone CONS-26
- 8.2.5.2 Règlement numéro 431-32 amendant le règlement de zonage numéro 431 afin d'agrandir la zone H-110 et de modifier la hauteur des bâtiments dans les zones H-110 et H-111
- 8.2.5.3 Règlement numéro 431-33 amendant le règlement de zonage numéro 431 afin d'agrandir la zone H-42 à même la zone PV-27
- 8.2.5.4 Règlement numéro 431-34 modifiant le règlement de zonage numéro 431 afin de modifier les règles qui s'appliquent à la plantation et la coupe d'arbre
- 8.2.5.5 Règlement numéro 431-35 modifiant le règlement de zonage numéro 431 afin de modifier les normes encadrant les aires de stationnement

8.2.6 Ville de Saint-Basile-le-Grand

8.2.6.1 Résolution numéro 20-03 d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour le projet de développement situé au 267, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier

8.2.6.2 Résolution numéro 21-04 d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) situé au 302, rang des Vingt

8.2.6.3 Règlement numéro U-220-32 amendant le règlement de zonage numéro U-220 afin de diminuer la superficie minimale requise pour autoriser un service d'aménagement paysager en usage complémentaire à une pépinière

8.2.6.4 Règlement numéro U-220-33 amendant le règlement de zonage numéro U-220 afin d'autoriser les entrepôts à titre de construction accessoire à la classe d'usage communautaire, institutionnel et administratif

8.2.6.5 Règlement numéro U-220-34 amendant le règlement de zonage numéro U-220 afin d'ajouter des dispositions relatives au lotissement pour l'usage d'habitation unifamiliale isolée desservie dans la zone 603-A et de modifier certaines dispositions relatives aux usages complémentaires

8.2.6.6 Règlement numéro U-280-4 amendant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro U-280 afin d'ajouter des dispositions pour les bâtiments d'intérêt historique et patrimonial

8.2.7 Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu : règlement numéro 2021-R-276 amendant le règlement de lotissement numéro 2011-R-197 afin d'ajouter une condition préalable à l'approbation d'une opération cadastrale

8.2.8 Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloil : règlement numéro 08.09.63.21 amendant le règlement de zonage numéro 08.09 afin de modifier la superficie maximale de plancher des locaux commerciaux et de permettre l'aménagement de quais de chargement et de déchargement dans la zone C-8

9. Développement agricole, culturel, économique, social et touristique

9.1 Agricole

9.1.1 Comité du Fonds de microcrédit agricole de la Vallée-du-Richelieu (FMAVR)

9.1.2 La Récolte – Marché agroalimentaire : Entente de mise en commun de services et de matériel pour la réalisation du projet (saison 2021)

9.2 Économique

9.2.1 Actualisation des cadres de gestion du Fonds Vitalité rurale et du Fonds de développement des communautés

9.3 Social

9.3.1 Démarche Municipalité amies des aîné(e)s (MADA) : proposition d'offre de stage

10. Environnement

10.1 Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud (SÉMECS) : projet d'augmentation de la capacité – Contrats

10.2 Écocentre régional : octroi d'un contrat pour la fourniture et l'installation d'une remise pour l'entreposage des résidus domestiques dangereux (RDD) à l'Écocentre régional

10.3 Demande d'entretien de la branche principale et de la Branche 1 du cours d'eau Desrosiers dans la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu

11. Sujets devant faire l'objet d'une décision du Conseil

12. Réglementation

12.1 Règlement numéro 69-21-3 modifiant le règlement numéro 69-17 relatif à la compétence de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu à la partie du domaine de la collecte, du transport, du recyclage et de l'élimination des matières résiduelles : adoption

12.2 Projet de règlement d'emprunt numéro 03-21 décrétant une dépense et un emprunt de 832 500 \$ pour le sous-volet 1a du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) du ministère de la Culture et des Communications (MCC)

12.2.1 Avis de motion

12.2.2 Présentation et dépôt du projet

13. Ressources humaines

13.1 Confirmation de la fin de la période de probation d'un emploi – Service du développement durable, employé(e) n°1277

13.2 Confirmation de la fin de la période de probation d'un emploi – Service des ressources financières et matérielles, employé(e) n°1278

13.3 Demande de subvention relative à deux formations en lien avec la gestion et la performance en contexte de télétravail

13.4 Embauche d'un(e) agent(e) de communication, gestion des matières résiduelles

13.5 Politique d'organisation du télétravail : adoption

14. Demandes d'appui

14.1 Agence forestière de la Montérégie : revendications pour des sommes supplémentaires en forêt feuillue

15. Divers

16. Interventions de l'assistance

17. Clôture de la séance



Evelyne D'Avignon
Directrice générale et secrétaire-trésorière

NOTE : Cet ordre du jour peut être modifié lors de la séance.